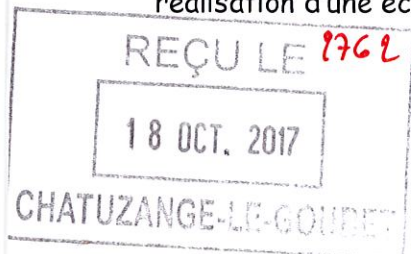




## Centre Régional de la Propriété Forestière AUVERGNE-RHONE-ALPES

Bourg-lès-Valence, le 16 octobre 2017

**Objet :** PLU - Réunion d'examen conjoint du projet de mise en comptabilité du PLU pour la réalisation d'une école maternelle



Pour réponse ou application	AGENT <i>urba</i> ELU
Copie pour information	NR.
CLASSEUR CHRONOLOGIQUE COURRIER	

Monsieur Christian GAUTHIER  
Maire de Chatuzange le Goubet  
29 rue des Monts du Matin  
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu m'inviter à une réunion d'examen conjoint du projet de mise en comptabilité du PLU pour la réalisation d'une école maternelle, le lundi 23 octobre 2017 et je vous en remercie.

Retenu par des engagements pris antérieurement, je ne pourrai pas assister à cette présentation et vous prie de bien vouloir m'en excuser, nous émettons toutefois un avis favorable à votre projet n'impactant pas le dossier forestier.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'ingénieur du CRPF,  
Drôme-Ardèche  
René SABATIER

Vous remerciant de bien noter, pour vos prochaines correspondances, l'adresse ci-dessous :

C.R.P.F. Auvergne-Rhône-Alpes  
Parc de Crécy, 18 avenue du Général de Gaulle  
69771 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR  
E-mail : lyon@crpf.fr



# Centre Régional de la Propriété Forestière AUVERGNE-RHONE-ALPES

Bourg-lès-Valence, le 27 septembre 2017

René SABATIER  
Ingénieur du C.R.P.F.  
chargé des départements  
de la Drôme et de l'Ardèche  
95 Av. Georges Brassens  
26500 Bourg-lès-Valence  
Tél : 04.75.83.90.29  
Fax : 04 75 55 15 29

Monsieur CHRISTIAN GAUTHIER  
Maire de Chatuzange le Goubet  
29 rue des Monts du Matin  
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

**Objet :** PLU de la Commune de Chatuzange le Goubet  
**Affaire suivie par :** Elodie FERNANDEZ

2531	REÇU LE	AGENT	Ortega
	29 SEP. 2017	ELU	P. Berray
		Copie pour information	NRJSP
CHATUZANGE-LE-GOUBET		CLASSEUR CHRONOLOGIQUE COURRIER	

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre courrier daté du 23 août 2017 relatif au dossier cité en objet, nous vous informons qu'aucune observation particulière n'est à formuler sur les aspects forestiers de ce projet.

Nous vous transmettons en conséquence l'avis favorable du C.R.P.F. Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

L'ingénieur du CRPF,

René SABATIER